

LYON-SPORT

Seul Journal de tous les Sports de la Région Lyonnaise, des Alpes et du Sud-Est

Téléphone : 27-45

Téléphone : 27-45

PARAISANT LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et Départements limitrophes..... 6 fr.
Autres Départements..... 6.50
Etranger..... 8 fr.



ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

LYON -- 34, Rue Tapin, 34 (à l'entresol) -- LYON

Les manuscrits ne sont ni conservés ni rendus

AVIS AUX CORRESPONDANTS ET AUX SOCIÉTÉS :

Les Communications doivent parvenir avant le Jeudi soir.
Les Comptes-Rendus des Réunions, pour paraître le Samedi, doivent être envoyés par hors-voie au dernier courrier du dimanche (S'entendre préalablement avec la Direction, enveloppes spéciales).
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Gausserie Hippique

Revue des Courses de 1903

(Suite et Fin).

VIII.

Viennent ensuite *Gouvernant* et *French-Fox*, à M. Edmond Blanc, tous deux fils de *Flying-Fox*.

Le premier débute à Deauville et gagne le prix Yacoulet; finit second dans le prix des deux ans derrière *Thélème*, dont la victoire semble avoir été favorisée par les incidents de la course. *Gouvernant* remporte le prix La Rochelle, devant *Kirizel* et *Footit*; se place derrière *Ob* dans le Grand Critérium et enlève le Critérium International devant *Fifre II* et *Lorlot*.

Non moins brillante est la carrière de son 1/2 frère *French-Fox*. Il débute aussi à Deauville par une victoire dans le prix de Villers, troisième dans le prix des deux ans précédé par *Thélème* et *Gouvernant*. Quelques jours plus tard il rencontrait de nouveau *Thélème* dans le premier Critérium de Longchamps et venait nettement l'échec infligé par le poulain de M. de Rothschild, à Deauville. A Maisons-Laffitte il gagne le Critérium devant *Paquita* et *Puygareau*; troisième dans le Grand Critérium, gagné par *Ob*. Il remporte une belle victoire dans le douzième Biennal de Maisons Laffitte, précédant *Oie Sauvage* et *Masque de fer*. La dernière épreuve où il se présente est le prix de La Forêt où après une bonne lutte, *Lorlot* l'emporte.

Au mois d'octobre un nouveau poulain à M. Edmond Blanc, *Ajax*, par *Flying-Fox*, faisait son unique apparition dans le prix de Saint-Firmin qu'il enlevait aisément à *Toison d'or*. Le style de sa victoire et sa conformation font bien augurer de la carrière de courses de ce poulain qui possède de grands engagements.

Lorlot, par *Winkfield's-Pride* et *Lina Hackett*, dont nous avons déjà parlé puisqu'il a disputé les mêmes épreuves que les précédents, est un superbe cheval alezan, qui gagne 65.000 fr. cette année. Pour sa première course à Vichy, dans le prix des Jouvenceaux, il se place second derrière *Gil-Polo*, ce succès était le prélude de la fructueuse victoire qu'il remportait deux jours plus tard, dans le prix des Rêves d'or. Il gagne ensuite à Paris, le prix Villiers devant *Feuille de Chou* et *Thélème*; le prix de La Baligüe à Maisons Laffitte, précédant *Masque de Fer*. Il se place troisième dans le Critérium International, derrière *Gouvernant* et *Fifre II*, à qui il rendait 5 et 10 livres. Sa dernière exhibition est sa victoire au prix de La Forêt devant *French-Fox*, *Azuga*, *Ob* et *Thélème*.

Feuille de Chou II, au comte de Fels, une jolie jument grise, fille de *Palmiste* et *Chryseis*, gagne 28.000 francs environ en deux prix : Le prix des Chènes à Paris, devant *Devis* et *Candor* et le prix de Condé à Chantilly. Elle semble très bien s'accommoder des longues distances.

Crédence II, par *Grey Ley* et *Console*, au duc de Gramont, ne paraît que 3 fois en public, mais pour être victorieuse les 3 fois. A Maisons-Laffitte elle remporte le prix d'essai des poulains devant *Lohissa* et *La Mandchourie*; le prix Chêne Royal devant *Masque de fer* et *Le Blizon*, un vieux cheval anglais, spécialiste des courtes distances; et enfin le prix Farfadet, où elle précède encore *Masque de fer*.

Fifre II, prend part à 3 épreuves: non placé dans le prix de Sablonville, il est 2^e dans le Critérium International devant *Gouvernant* et *Lorlot*, qui lui rend 40 livres. Il remporte aisément le prix de la Salamandre à Chantilly, devant *Feuille de Chou II* et *Amaryllis*. Ce très joli poulain, fils de *Gospodar* et *Fifine* appartient à M. Eprussi. C'est un concurrent autorisé pour le Jockey-Club où son compagnie d'écurie *Ob* n'est pas engagé.

Thélème, par *Le Nicham II* et *Ob* est, au baron de Rothschild, le vainqueur du prix de deux ans à Deauville, devant les poulains de M. Edmond Blanc, à encore à son actif sa place de second dans le 1^{er} Critérium entre *French-Fox* et *Baryton*. Dans le prix de Villiers il finissait troisième derrière *Lorlot* et *Feuille de Chou II*.

Au baron de Rothschild encore, un autre produit du *Nicham*: *Régina*. Cette pouliche n'a paru qu'une fois en public pour gagner le Grand Critérium d'Ostende; elle a montré, dans cette épreuve, une brillante qualité en disposant d'*Orgueil*, *Lamelle II*, *Roi de Rome* et d'un lot nombreux dans lequel se trouvait *Ob*.

Citons en passant *Roi de Rome* à M. Caillaud. Ce poulain n'a pas de victoire à son actif, il a couru deux fois seulement 4^e dans le grand Critérium d'Ostende et 3^e dans le prix de l'Avenir. *Roi de Rome* attire l'attention par son pedigree: issu de *Flying-Fox* et *Roxelane*, il est le résultat d'un croisement des plus in-breeding, sur *Galopin*. Son écurie fonde sur lui de grandes espérances.

Dans cet examen des sujets les plus en vue, nous trouvons les quatre produits de *Flying-Fox* qui aient paru en public. Ceci est d'autant plus remarquable qu'ils proviennent de la première saison de monte de l'étalon de *Jardy*, alors âgé de quatre ans et sortant de l'entraînement. Ces poulains paraissent doués d'un excellent tempérament, se livrant volontiers et faisant généreusement l'effort demandé.

Voici mentionnés les poulains de la génération de 1901 ayant montré le plus de qualité au cours de leur campagne de two yards old et qui, à l'heure actuelle, sont les champions les plus autorisés pour la saison qui s'ouvre.

Nous ne pouvons donner une plus juste appréciation de leur mérite, qu'en indiquant les poids que le handicapeur leur avait assignés pour le Handicap Optional à courir à Maisons-Laffitte, le 16 mars, mais où aucun d'eux ne doit se présenter.

Nous trouvons au sommet de l'échelle *Gouvernant*, avec 62 kil.; ensuite *Lorlot*: 61 kil. 1/2; *French-Fox*, 61 kil.; *Ob*, 59 kil. 1/2; *Ajax*, 59 kil.; *Fifre II*, 58 kil. 1/2; *Thélème*, 56 kil. 1/2; *Crédence II*, 56 kil. 1/2; *Feuille de chou II*, 55 kil. 1/2.

HERMIT.

Nos Officiers Sportsmen

Le Lieutenant de VILLELLES

Du 19^e Dragons

M. de Villelles, sorti de Saint-Cyr en 1897 est lieutenant au 19^e dragons, à Vienne (Isère). Sportif dans l'âme, cet officier bien connu dans nos milieux hippiques; est une des physionomies les plus sympathiques de notre région. Nous sommes heureux de faire connaître son passé sportif, qui l'a amené aux brillants résultats que nous avons tous applaudis.

Fervent adepte de l'escrime, il remporte entre autres prix: le 2^e prix du Lendit d'Escrime des Lycées de Paris en 1895; le 1^{er} prix d'escrime de Saint-Cyr en 1897 et le 1^{er} prix du concours entre Polytechnique et Saint-Cyr, à la caserne Bellechasse, en 1897.

Quant à l'épée, ses succès sont non moins brillants, et au mois de mai 1903, il fit partie de l'équipe du 19^e dragons (capitaine d'Epenoux, lieutenants de Villelles et du Fau), qui fut classée 3^e du Championnat National d'Épée.

Cette année encore M. de Villelles fait partie de l'équipe du 19^e dragons qui s'est classée cette semaine dans le championnat d'épée.

Comme on le verra d'autre part son équipe a été qualifiée pour disputer demain la finale. Au point de vue hippique, plusieurs fois lauréat des concours hippiques et en particulier de la Coupe Militaire de Lyon en 1903, il gagne en outre deux militaires à Villeurbanne. Les nombreux parieurs de cet hippodrome ont encore souvenir des arrivées étonnantes de *Scalliger*, monté par M. de Villelles.

Mais ce fut surtout dans son régiment qu'il mit à exécution son initiative et tous ses rêves sportifs. Encouragé d'une façon bienveillante par le colonel de Saille, il entraîne et présente au concours de Natation du *Lyon Républicain* au mois de juillet dernier, une équipe de dix nageurs, qui remportèrent douze prix et une mention spéciale (exercice de sauvetage avec équipement complet: sabre, carabine, etc.). Nous avons signalé et applaudi ces résultats.

Enfin, tout dernièrement, après avoir organisé deux équipes de hockey, dont l'entraînement régulier donne d'excellents résultats, il reporte son activité débordante du côté du football-Rugby, et grâce à lui, ainsi qu'au colonel de Saille et au capitaine de Chabannes, le 19^e régiment de dragons compte actuellement deux équipes de football très bien constituées.

Telle est, en peu de mots, l'œuvre d'un lieutenant de cavalerie qui a su comprendre quelle part on devait réserver au sport dans l'entraînement journalier des soldats.

— Nous prions nos lecteurs et amis de nous signaler les encouragements que nos officiers savent donner aux sports dans notre région du S. E. nous nous ferons un devoir de mentionner ces renseignements si utiles pour la propagande sportive dans l'armée.

Nouvelles Hippiques

Le bruit court que *Margaret*, à M. Bérard, se serait cassé la jambe à l'entraînement.

Roméo et *Glycine*, à M. Porchère, ont repris leur travail cette semaine.

Notre gentleman lyonnais, M. Porchère jeune, qui s'était cassé la jambe, le 29 décembre dernier, est complètement remis de sa chute. Il a recommencé à monter à cheval cette semaine et espère bien pouvoir être en état de courir pour la première réunion de Villeurbanne.

Peu de travail cette semaine au Grand-Camp par suite du terrain gelé.

Rappelons que mardi, 8 mars, à Turin (Société des Courses), aura lieu la clôture des engagements pour le *Raid Hippique Milan-Turin* (150 kil.), qui doit se courir les 4 et 5 avril prochain.

Miss Sidney, drivée par Bernard, a trotté dimanche, à Nice, 2.975 mètres au taux de 1'26" 1/10 au kilomètre. C'est le record des distances supérieures à 2.000 mètres.

Les courses d'Arles sont fixées au dimanche 29 mai.

A son retour de Nice, l'entraîneur Bernard a dû entrer à l'hôpital de Saint-Etienne, les suites de sa chute avec *Miss Sidney* étant plus graves qu'on ne l'avait supposé tout d'abord. Bernard a tout le côté gauche de la cuisse fortement contusionné et il souffre, en outre, de la poitrine; dimanche il avait pu se remettre en sulky et driver *Miss Sidney*, mais le lendemain, en embarquant la jument, c'est à peine s'il pouvait respirer. Il faut espérer qu'avec un peu de repos l'entraîneur de M. Mermier se rétablira promptement.

L'ancien cheval de M. Beauchamp, *Viell Or* (137), qui appartient actuellement à M. Margot, a été envoyé par son nouveau propriétaire à l'entraînement, chez Camille Bassigny.

A Auteuil, dimanche, le steeple-chase militaire hors série a réuni sept concurrents. *Alménèches*, à M. G. Aupéle, bien connu à Lyon, après avoir toujours dominé la situation, se laissa battre par surprise, sur le poteau même, par *János*, *Juturne* et *Tarn Keim* sont tombés au bull finch. *Bonheur*, *Adana* et *Florence* ne se sont pas placés.

Ascension, à M. Porchère, s'est classée 3^e, dimanche, à Nice, dans le Prix du Conseil Général gagné par *Printemps*, au prince Lubomirski.

L'étalon *Quincaud* fait la monte chez son propriétaire, M. Descayrac, à Tombebeuf (Lot-et-Garonne). Pour tous renseignements, écrire à cette adresse.

Tweilight, à Mme la marquise d'Estourmel, qui finissait 5^e dans le Prix d'Endurance, mardi, à Nice, est tombé gravement malade à l'issue de cette course.

Aptel, que nous avons vu souvent en selle, soit en plat, soit en obstacles, vient de s'installer comme entraîneur-jockey, à Compiègne (Oise).

On sait que le ministre de l'Agriculture vient d'introduire une modification dans le recrutement du Comité de la Société d'Encouragement.

Le Jockey-Club aura, dans son assemblée générale de lundi prochain, à statuer sur ces modifications à ses statuts.

Équipages des Drags de Lyon.

Demain dimanche, réunion des Drags, à Crémieu. — Retour à Crémieu.

Concours Hippique de Lyon

Nous venons de recevoir l'avant-programme du Concours hippique qui aura lieu, comme les années précédentes, sur le cours du Midi, du 17 au 24 avril prochain.

Il n'y a pas de modification importante aux programmes antérieurs qui restent établis de la même façon.

Signalons toujours les deux courses au trot monté: l'une qui aura lieu le dimanche 17, pour trottiers nés en 1901, et l'autre le mardi, pour chevaux de 3 à 6 ans. Ces deux épreuves ne sont ouvertes qu'aux chevaux n'ayant jamais gagné un prix de 1.000 fr. et il est attribué, en outre des flots, quatre prix dont le montant est de 1.000 fr.: 1^{er} prix, 500 fr.; 2^e, 250 fr.; 3^e, 150 fr.; 4^e 100 fr.

A la suite du Concours, le lundi, 25 avril, aura lieu un concours de chevaux de selle organisé par l'Etat pour chevaux de 3 ans.

Enfin, indiquons que le montant des prix distribués cette année s'élève à 32.300 fr.

Syndicat des Eleveurs de chevaux de demi-sang.

Voici le texte des vœux que le Syndicat des Eleveurs de chevaux de demi-sang a présentés au ministre de l'Agriculture, le 24 février, et que le Conseil supérieur des haras examinera prochainement:

PREMIER VŒU. — La Chambre Syndicale des Eleveurs de chevaux de demi-sang en France, considérant qu'une anxiété incontestable règne actuellement dans l'élevage, et qu'elle réside surtout dans l'incertitude où il vit; que cette situation paraît provenir spécialement des mesures prises depuis quelque temps, pouvant donner lieu à des modifications graves aux encouragements sur lesquels les éleveurs avaient coutume de compter, soit dans les concours, dans les achats d'étalons;

Enregistre avec reconnaissance la déclaration de M. le Ministre de l'Agriculture, affirmant à la tribune qu'il n'y a pas d'orientation nouvelle; Mais considérant néanmoins que la confiance est à ce point ébranlée que l'élevage ne la recouvrera, dans la mesure où elle est nécessaire à son œuvre de longue haleine, que si on veut bien lui promettre de porter à sa connaissance, en temps opportun, les modifications qui l'intéresseraient directement;

Emet le vœu que l'Administration des Haras veuille bien prévenir les éleveurs dans le délai moral nécessaire de tout projet d'innovation qu'elle compte introduire dans ses programmes.

DEUXIÈME VŒU. — La Chambre Syndicale des Eleveurs de chevaux de demi-sang en France attire l'attention de M. le Ministre de l'Agriculture sur le petit nombre de journées de courses dont dispose l'élevage du demi-sang, et, respectueuse des droits acquis, elle le prie seulement de ne pas engager l'avenir et de bien vouloir réserver éventuellement pour cet élevage les dates encore libres à l'heure actuelle.

Trotting de Nice

RÉSULTATS

CINQUIÈME JOURNÉE. — Dimanche 28 février.

Prix des Etrangers. — International, handicap, attelé, — 2.000 fr., 3.000 m. 1. — *Acmère*, à M. le chevalier Rossi, 2.925 m., 4'15" (1'27" 1/5), le propriétaire; 2. *Carrie Shields*, à M. Lamma, 2.900 m., 4'15" 5/10 (1'28" 1/10), le propriétaire; 3. *Miss Sidney*, à M. Mermier, 2.975 m., 4'16" (1'26" 1/10), Bernard; 4. *Blanh*, à M. Spadoni, 2.800 m. (Gallo).

Non placés: *Miss Sarah*, 2.875 m.; *Candia*, 2.800 m.

Pesage. — G. 29 fr.; placés: 15 fr. et 15 fr. *Pelouse*. — G. 19 50; placés: 8 50 et 8 fr.

Prix du Conseil Général. — Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 mètres. — 1. *Printemps*, à M. le prince Lubomirski, 3.000 m., 4'41" (1'33" 2/3), M. le chevalier Rossi. 2. *Cronstadt*, à M. Boyer, 2.900 m., 4'41" 1/20 (1'36" 9/10), Dongier; 3. *Ascension*, à M. Porchère, 2.925 m., 4'41" 5/10 (1'36" 1/5), le propriétaire; 4. *Tuilpe*, à Mme la marquise d'Estourmel, 2.900 m. (Masson).

Non placés: *Vengeance*, 2.850 m. (5^e); *Tzarine*, 2.900 m. (6^e); *Tyrolienne*, 2.850 m.; *Virgule*, 2.800 m.; *Qu'en dira-t-on*, 2.800 m.; *Usurier*, 2.800 m.; *Quicklime*, 2.800 m.

Pesage. — G. 68 fr.; placés: 17 fr., 28 fr. et 15 fr. 50. *Pelouse*. — G. 29 fr. 50; placés: 9 fr. 50, 11 fr. et 7 fr.

Grand Prix du Cercle de la Méditerranée. — Attelé en paire, international, en partie liée, 4.000 fr., 1.750 m.

PREMIÈRE ÉPREUVE. — 1. *Morning Star* et *Vent d'Ouest*, à M. Pagès, 1.750 m., 2'45" (1'34" 3/10) Prosper; 2. *Miss Sarah*, à M. Giorgi, et *Maggie Lass*, à M. Vermain, 1.800 m., 2'58" (1'30" 1/10), Gallo; 3. *Topsy Médium* et *Faisan III*, à Mme la marquise de Vivens, 1.750 m. (Berthon).

Non placés: *Nice Taverne* et *Woodcourt*, 1.775 m. (arrêtés).

Pesage. G.: 15 fr.; placés: 12 fr. et 17 fr. 50. *Pelouse*. G.: 9 fr.; placés: 7 fr. et 11 fr.

DEUXIÈME ÉPREUVE (définitive). — 1. *Morning Star* et *Vent d'Ouest*, 1.750 m., 2'46" (1'34" 9/10), Prosper; 2. *Miss Sarah* et *Maggie Lass*, 1.800 m., 2'48" (1'33" 1/10) Gallo; 3. *Topsy Médium* et *Faisan III*, à Mme la marquise de Vivens, 1.750 m., 2'50" (1'37" 1/10), Berthon; 4. *Nice Taverne*, à M. Loidreau, et *Woodcourt*, à M. Gastaud, 1.775 m. (Laborde).

Pesage. G.: 41 fr. 50; placés: 10 fr. 50 et 11 fr. *Pelouse*. G.: 6 fr. 50; placés: 9 fr. 50 et 7 fr. 50.

Classement: 1. *Morning Star* et *Vent d'Ouest*. — 2. *Miss Sarah* et *Maggie Lass*. — 3. *Topsy Médium* et *Faisan III*. — 4. *Nice Taverne* et *Woodcourt*.

Prix de clôture. — Amateurs, international, handicap attelé. — 500 fr., 3.000 m. — 1. *Sapeur*,

à M. Mourier, 2.850 m., 4'29" (1'34" 2/5) Tamberi; 2. *Woodcourt*, à M. Gastaud, 2.900 m., 4'31" (1'33" 2/5) Laborde; 3. *Blanh*, à M. Spadoni, 2.950 m., 4'32" (1'32 1/5) Gallo; 4. *Erinna*, à M. Désiré, 2.900 m., (le propriétaire). Non placés: *Coquette*, 2.825 m. (5^e); *Terni*, 2.800 m. (7^e); *Miss Kelly*, 2.975 m.; *Virgule*, 2.850 m.; *Mary Avenel*, 2.800 m.; *Miss Tracy*, 2.800 m.; *Giannina*, 2.800 m.

Pesage. G.: 18 fr. 50; placés: 13 fr. 50, 16 fr. 50 et 18 fr.

Pelouse. G.: 9 fr.; placés: 6 fr. 50, 11 fr. 50 et 10 fr. 50.

Prix Supplémentaire. — Amateurs, international, handicap attelé. — 280 fr., 3.000 m. — 1. *Brighella*, à M. Audon, 2.800 m., 4'23" (1'33" 9/10) Pierre; 2. *Terni*, à M. le Maire de Warzée, 2.800 m., 4'33" (1'37" 1/2) Cartier; 3. *Virgule* à M. Kenettendorf, 2.850 m., 4'34" (1'36 1/10) Deschamps.

Non placés: *Erinna*, 2.900 m. (4^e); *Coquette*, 2.825 m. (5^e); *Miss Kelly*, 2.975 m. (6^e); *Mary Avenel*, 2.800 m.; *Miss Tracy*, 2.800 m.; *Giannina*, 2.800 m.

Pesage. G.: 214 fr.; placés: 28 fr., 27 et 30 fr. *Pelouse*. G.: 123 fr. 50; placés: 26 50, 20 fr. et 15 50.

Engagements, Poids, Forfaits, Handicaps

CHALON-SUR-SAONE. — Mardi 15 mars au secrétariat de la Société Bourguignonne, déclaration de forfaits pour le quinzième Grand Derby de chevaux français.

Courses de Games

Dimanche, 6 mars.

Prix du Golf-Club. — International, attelé, en partie liée. — 1.800 fr., 1.850 m.

Arson.....	Quicklime.....	1.800
Gastaud.....	Woodcourt.....	1.800
W. Le Maire de Warzée	Terni.....	1.800
Porchère.....	Ascension.....	1.825
Cl. Boyer.....	Cronstadt.....	1.825
F. Bisch.....	Miss G.....	1.850
Ulysse.....	Trac.....	1.850
Vermain.....	Maggie Lass.....	1.850
Prince Lubomirski.....	Printemps.....	1.875

Prix de Monte-Carlo. — Handicap, 3.000. Belle-Fille II..... 70 Serpent II..... 62 1/2 Exploit..... 68 Orpèu..... 61 1/2 Ramure..... 66 Manille II..... 60 Promesse..... 65 Exposition..... 60 Pic du Midi..... 64 Griseliadis..... 60 Sund..... 63 Junon II..... 60

Prix de la Napoule. — Steeple-chase, gentlemen-riders, 4.000. Exploit..... 74 Névèrita..... 69 1/2 Eglantier II..... 72 Jue..... 69 Hasparren..... 71 Flagellant II..... 68 Goès..... 70

COURSES DE VILLEURBANNE

DEUXIÈME JOUR — Dimanche 27 mars.

1^{er} Prix des Amateurs. — Trot attelé, — 300 fr. pour chevaux et juments de toute espèce et de tous pays, âgés de 4 ans et au-dessus, appartenant depuis deux mois à des propriétaires du Rhône, de l'Ain, de l'Isère ou de la Loire et n'ayant pas couru depuis le 1^{er} janvier 1903 dans des épreuves autres que celles ayant pour prix des objets d'art ou une somme totale en espèces, ne dépassant pas 300 francs. — Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1903 un premier prix reculeront de 50 mètres; deux premiers prix, de 100 mètres; trois premiers prix, de 150 mètres. Les chevaux n'ayant pas couru au moins deux fois en course publique depuis cette même époque reculeront de 50 mètres. — Distance: 3.000 mètres. — Entrée: 15 francs.

Prix des Vitesses. — Trot attelé ou monté, en parties liées. — 1.300 francs pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas obtenu depuis 1903 une vitesse supérieure à 1'39". — La fraction de seconde compte pour la seconde entière, une décharge de 2" sera accordée aux vitesses obtenues en parties liées. — Les chevaux ayant une vitesse de 1'45" ou moins partent à 1.600 mètres; de 1'44" à 1.625 mètres; de 1'43" à 1.650 mètres; de 1'42" à 1.675 mètres; de 1'41" à 1.700 mètres; de 1'40" à 1.725 mètres; de 1'39" à 1.750 mètres. — Les chevaux n'ayant pas de vitesses partent à 1.700 mètres. — Entrée: 30 francs. — Poids libre.

Prix du Conseil général. — Course plate. — 1.400 francs pour tous chevaux et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné 6.000 fr. depuis le 1^{er} janvier 1903 en un ou plusieurs prix. — Entrée: 40 francs. Poids: 3 ans, 54 kilos; 4 ans, 66 kilos; 5 ans et au-dessus, 68 kilos. — Tout cheval ayant gagné un prix depuis le 1^{er} janvier 1903 portera 2 kilos de plus; deux prix, 3 kilos. Seront admis aux mêmes conditions, les chevaux ayant gagné plus de 6.000 fr.

MANUFACTURE de PIANOS & ORGUES

Ancienne Maison B. BRO

mais ils seront à réclamer pour 3.000 francs. Les gentlemen recevront 2 kilos. — Distance : 1.800 mètres environ.

Military 2^e série. — Conditions ordinaires.
Military 3^e série. — Conditions ordinaires.
Clôture des engagements le mardi 22 mars avant 2 heures au secrétariat de la Société sportive du Rhône, 15, place Bellecour, Lyon.

A VENDRE : Pur Sang alezan, 9 ans, excellent pour la chasse. Ecrire B. R. Lyon Sport.

ESCRIME

Grand Assaut de la Société d'Escrime de Lyon

Demain dimanche à 2 h. 1/2 la Société d'Escrime de Lyon donnera, dans sa belle salle de la rue Mulet, son grand assaut annuel qui réunit à chaque fin de saison nos meilleurs amateurs et les maîtres d'armes de notre ville.

Dans tous les assauts la société sera représentée par un de ses membres ; la Société d'Escrime de Genève, les salles Bonnardot et Trigault ont accepté l'invitation qui leur a été adressée. Nous aurons ainsi le plaisir d'applaudir :

De la salle Bonnardot : M. Lamanthe, amateur et Bonnardot jeune, un remarquable gaucher ; — de la salle Trigault, M. Piot, notre sympathique peintre lyonnais, amateur et M. Trombert épéiste distingué qui ne se signalera pas moins dans un assaut de fleuret ; de la Société d'Escrime de Genève, M. Mirabeau, secrétaire. Cartier, amateur et Bérétrot professeur.

Enfin parmi nos maîtres d'armes MM. Portafaix, du 14^e escadron du train ; Couthier, du 49^e dragons ; Braconnier du 7^e cuirassiers.

M. Nanthas, fera assaut de sabre avec le professeur de la salle M. Oudenot. Un seul jeu d'épée entre MM. Berliot et Clergué complètera un programme attrayant.

Le soir un banquet intime réunira sociétaires et amateurs au restaurant Rivier.

Assaut de la salle Trigault.

C'est le lundi, 14 mars prochain, dans les salons de l'Hôtel de l'Europe, que sera donné l'assaut annuel de la salle Trigault auquel prendront part plusieurs maîtres civils et militaires.

Cet assaut, nous dit-on, serait présidé par M. le Gouverneur militaire de Lyon.

A la dernière heure nous apprenons la participation à cet assaut des maîtres distingués : M. Ramus, professeur à Paris ; de Buysseher, professeur à Lausanne ; Ed. Trigault, professeur à Fribourg.

Poteaux à l'épée.

Dimanche dernier les poules à l'épée ont eu lieu dans la salle Trigault.

MM. Capitaine d'Epenoux, lieutenants Willermoz, Trombert, Clergué, Berthaut, Giron, de Faleians, de la Perrière, Mazas, Grandclément, y ont pris part.

Poule finale. — 1. Trombert ; 2. capitaine d'Epenoux, après un barrage ; pour la troisième place un barrage eut lieu entre MM. Clergué, Berthaut, de Faleians, de la Perrière, Mazas, M. de Faleians resta pour se l'attribuer.

Championnat de Fleuret des Officiers

— Les premières épreuves du championnat par équipes ont commencé, jeudi, à la salle Bellechasse, et la séance non moins intéressante que les précédentes, s'est terminée par le succès des équipes de l'Ecole de Saumur, de la Garde républicaine, du 19^e dragons, des 5^e, 39^e et 125^e de ligne.

Le général Brugère est venu quelques instants, et même a pris part aux opérations du jury. Demain, dimanche, il doit venir à la séance du Grand-Hôtel, où il remettra leurs prix aux vainqueurs et aux officiers admis aux demi-finales.

Comme nous le faisons prévoir la remarquable équipe du 19^e dragons s'est signalée et notre région a ainsi honorablement figuré dans ce championnat.

TIR

TIR AUX PIGEONS DE CHARBONNIÈRES

Résultats du 28 février : Poule d'essai (1 pigeon handicap). — MM. J. Gazagne 4/4 (25 1/2), Gazagne 4/4 (28 1/2), Anglois 3/4 (26).

Prix (7 pigeons handicap). — MM. J. Gazagne 3/9 (25 1/2), Magnin 8/9 (25 1/2), Legendre 6/8.

Poule réglementaire (1 pigeon à 26 mètres). — MM. Magnin 9/9, Legendre et Darnat 8/9, Anglois 2/3.

VIII^e Concours national de tir
du 7 au 18 juillet 1904.

La réussite du 8^e Concours national de tir se présente sous d'heureux auspices, si nous en jugeons par les demandes de renseignements de toute nature qui affluent de tous les points de la France et de l'étranger, notamment : de la Suisse, de la Belgique, de la Hollande, de l'Espagne, de l'Italie.

Bien que la date de cette grande manifestation patriotique soit encore éloignée, ces demandes de participation active à nos fêtes sont l'heureux présage d'un grand succès.

Tous les tireurs, même les plus exigeants, seront satisfaits, nous en sommes certains, du programme que le Sous-Comité de tir a élaboré et présenté à la dernière séance du Comité de direction. Ce programme qui a été l'objet d'un travail considérable, et qui comporte plus de

vingt catégories, sera certainement adopté dans les prochaines séances du Comité de direction. Nous pouvons donc, dès aujourd'hui, annoncer que, dans quelques semaines ce programme sera adressé à tous les tireurs.

Le Sous-Comité des fêtes, réceptions et Logements ne reste pas inactif ; en effet, tous les tireurs français et étrangers se rendant à Lyon, à notre concours, trouveront à leur arrivée, sur son indication, des hôtels confortables et à des prix avantageux. Ce Sous-Comité est en voie d'organisation de grandes fêtes, avant et pendant le Concours, et qui intéresseront non seulement les tireurs, mais tous nos concitoyens.

Le Sous-Comité des installations a également remis ses plans et devis, mais nous attendons leur adoption par le Comité de direction pour en donner un schéma complet et absolument détaillé. Nous pouvons cependant indiquer, dès aujourd'hui, que rien ne sera oublié pour répondre à toutes les exigences du confort moderne.

Nous terminerons en informant nos amis que les Compagnies françaises de chemins de fer ont accordé une réduction de 50 0/0 sur le transport des tireurs, se rendant à notre Concours, munis de la feuille de route habituelle.

De même, la Compagnie de Navigation mixte, la Compagnie des Messageries maritimes, la Compagnie Transatlantique accorderont d'importantes réductions sur le trajet d'Algérie et de Tunisie à Marseille. La Compagnie Fraissinet accorde le 50 0/0 sur tous les trajets pour la Corse.

Devant ce concert de bonnes volontés et l'empressement de nos amis français et étrangers à se rendre à notre grande fête de juillet, nous ne pouvons que nous réjouir et être heureux d'un succès dont tout l'honneur rejaillira sur la ville de Lyon.

AUTOMOBILISME

La Coupe Gordon-Bennett en France

Epreuve éliminatoire

On sait que dix maisons de construction d'automobiles françaises, dans le but d'enlever la Coupe Gordon-Bennett à l'Allemagne, qui la détient depuis l'année dernière, se sont inscrites pour disputer une épreuve éliminatoire destinée à désigner les trois meilleures voitures qui iront, Outre-Rhin, se mesurer avec les automobiles allemandes, anglaises, belges, américaines, italiennes et autrichiennes. Car six pays se disputent cette année le célèbre trophée.

Or, l'Automobile-Club de France avait désigné pour disputer cette course éliminatoire, un circuit de routes à peu près désertes, situé dans le département dans le département des Ardennes. Mais il fallait l'autorisation du gouvernement pour faire courir l'épreuve. Or, M. Combes, se retranchant derrière un vote antérieur de la Chambre, l'avait refusée à la délégation que l'Automobile-Club de France lui avait adressée à cet effet.

M. Gérauld-Richard, le député socialiste a pris mardi, l'initiative d'une motion relative à cette autorisation. Et la Chambre, comprenant l'intérêt énorme que l'industrie automobile française avait à faire disputer cette épreuve éliminatoire a voté l'autorisation demandée, à l'unanimité.

Détail à noter : les dépenses déjà faites par les dix maisons qui vont concourir à cet éliminatoire et qui sont les suivantes : Panhard-Levassor, Mors, de Dietrich, Serpollet, Darracq, Richard-Brasier, Hotchkiss, Turcat-Méry, Gobron-Brillé, Clément-Bayard, atteignent, parait-il, le chiffre de près de deux millions !

Automobile-Club du Rhône

Notre Société Lyonnaise de Chauffeurs organise pour le jeudi 17 courant une soirée intime réservée à ses membres et à leur famille. Un concert sera donné et comprendra : scapinettes, comédies, monologues. Des artistes de notre ville doivent s'y faire entendre. Ce sera la dernière soirée d'hiver avant l'organisation des manifestations sportives.

Les 500 mètres en Côte de la Provence Sportive

C'est dimanche prochain que se disputera la course de 500 mètres en côte pour automobiles organisée par notre confrère marseillais la Provence Sportive.

La côte présente une inclinaison moyenne de 6.2 0/0.

Les voitures des concurrents seront classées en 6 catégories, d'après la force de leur moteur. Parmi les engagements déjà publiés nous trouvons deux Rochel-Schneider, de 12 et 16 chevaux.

L'activité et la compétence de notre jeune confrère du Sud-Est sont un sûr garant de la réussite de cette épreuve.

BENZO-MOTEUR
Essence de Pétrole Spéciale
POUR AUTOMOBILES.
GRAND PRIX PARIS 1900
FENAILLE & DESPEAUX
1, Rue Constantine, LYON

AVIRON

Fédération lyonnaise des Sociétés d'Aviron.

Dans sa réunion du 26 février, la fédération a constitué son bureau comme suit : **Président** : M. Berthéas (Club Nautique de Lyon) ; **vice-présidents** : Vuillemet (Club Nautique d'Aix-les-Bains) et Dubessay (Aviron Vichyssois) ; **secrétaires** : Conquet (Union Nautique de Lyon) ; **trésorier**, Wetengel (Cercle de l'Aviron de Lyon).

— Les Championnats régionaux ont été fixés au dimanche 31 juillet, dans le bassin de Villevert-Neuville.

Félicitons les délégués de l'heureux choix qu'ils ont fait pour la nomination des membres du Comité.

Espérons que cela sera le signal de l'apaisement entre nos diverses sociétés lyonnaises et régionales, qui ne penseront plus qu'à entraîner leurs équipes et les conduire à la victoire, pour le plus grand bien du sport en général.

L'entraînement

A l'Union Nautique de Lyon

L'entraînement bat son plein à l'Union Nautique. Dimanche dernier, malgré le froid plutôt vif, nous avons remarqué, matin et soir, dans le bassin de Collonges de nombreuses pelles rouge et blanc ; en skiffs Corret, J. Guillon, Laurent ; des outriggers à 2 et 4 rameurs, deux yoles à 2 débutants, 3 yoles à 4 rameurs et 1 yole à huit.

Un déjeuner, tout intime, réunissait dans le vaste et coquet garage de l'Union plus de 40 sociétaires, et au milieu d'eux MM. Berthéas président de la Fédération Lyonnaise et du Sud-Est ; Docteur Marly, président et Vuillemet, vice-président du Club-Nautique d'Aix-les-Bains ; Bois, président de l'Union Nautique Aumâtre de l'Aviron Vichyssois ; Bouchardat, vice-président et Conquet secrétaire de l'Union, notre confrère Carlos de l'Express-Républicain, M. et Mme Michaud, etc., etc.

Les honneurs du garage étaient faits par M. Bois, le sympathique président de l'U.N.S. ; avec sa courtoisie et sa bienveillance habituelles.

Rien n'a manqué à cette petite fête improvisée ; mais il est bon de dire que si les invités ont été enchantés de la réception, le devoué Conquet était là, l'âme et l'inspiration de la fête.

C. P.

Au Cercle de l'Aviron

L'entraînement continue toujours sévère au C.A.L. et Trévoux semble être devenu le terminus indispensable des ballades d'hiver, tout au moins pour les seniors et juniors.

L'équipe à huit seniors suivait le quatre juniors (Damaizin, Guicherd, Mathilde, Mougnet) parti le matin à 8 h. 1/2, pour arriver ensemble au pont de Trévoux à midi 1/2. Après le déjeuner bien gagné, le retour s'effectuait sur Lyon où nos balladeurs rentraient à 4 h. 1/2 au garage.

Pendant ce temps-là, les débutants, s'échappaient quelque peu du bassin de la Caille, remontaient jusqu'au pont de Collonges (équipe barquée par M. Bastener) ; une autre, barquée par M. J. Seux, allait virer à Fontaines, ainsi qu'un autre quatre débutant sous la direction de M. Chevrol.

Aix-les-Bains. — Nous avons annoncé les dégâts importants qui ont été occasionnés par l'orage au matériel du Club-Nautique d'Aix-les-Bains.

Le Comité a décidé de reconstruire le garage à la même place, mais avec des proportions plus vastes et un étage de plus.

— Les Régates Internationales auront lieu à la date fixée auparavant, c'est-à-dire le 14 août.

EXCELLENTE OCCASION. — A Vendre une Voiture automobile Gladiator, 4 places, Moteur Aster de 18 chevaux, en bon état de marche. — Prix : 3500 francs. S'adresser au Lyon Sport.

CYCLISME

La Réouverture de Genas

Le traditionnel début des *Tout-Petits* qu'organisent toujours, le dernier dimanche de février, les *Cyclistes Amateurs Lyonnais*, a été l'occasion de la première réunion de l'année au vélodrome de Genas.

Réunion sans prétention, comme bien l'on pense : 200 personnes avaient bravé le froid pour assister à cette première.

24 *Tout-Petits* se sont mesurés dans la course qui leur était réservée et, à l'exemple des grands cracks, nous ont fait assister, notamment dans la finale, à du *sur place*, que n'aurait pas désavoué Morin lui-même.

La Course avec entraîneurs, a vivement intéressés les fervents du cyclisme et Brunet, s'y est de nouveau affirmé coureur de valeur.

Enfin la Course à pied nous a permis de constater l'excellente forme actuelle de Gauthier. Il est regrettable qu'il n'ait pas continué jusqu'à l'heure, car il se serait certainement approprié le record.

Voici les résultats :

Course des Tout-Petits. — 1.000 mètres. — 1^{re} série : 1. Gauthier, 2. Gervais, T. 2'19" ; 2^e série : 1. Boge, 2. Ponchon T. 2'15" ; 3^e série : 1. Coumou, 2. Dugourd T. 2'12" ; 4^e série : 1. Durand, 2. Louiselle T. 2'50".

Première demi-finale : 1. Gauthier, 2. Gervais, T. 2'24" ; — 2. demi-finale : 1. Durand, 2. Druizet, T. 2'53".

Finale : 1. Durand (C.A.L.), 2. Druizet, 3. Gervais, 4. Gauthier (tombé). T. 3'4" 1/5.
Course de 10 kil. avec entraîneur mécanique. — 1. Brunet (Am. C.L.) ; 2. Ségot (C.A.L.) ; 3. Trolliet (C.A.L.) ; 4. Allemand ; 5. Deriaz, T. 44'53" 4/5.

Les prix ont été répartis comme suit : Brunet, 10 fr. ; Ségot, 8 fr. ; Trolliet et Allemand, 5 fr.

Course à pied (10 kil.). — 1. Gauthier, en 35'3" 2/5 ; 2. Brousse, en 37'25" ; 3. Fournier, 38'4" ; 4. Durand, 5. Monnier, Jambon etc. 20 parlants.

Le jury était composé de MM. Pautard, président ; Katz, starter ; Rivat, juge à l'arrivée ; Ranc, chronométrier ; Famin fils, secrétaire.

Le Bal de la Fédération Cycliste Lyonnaise
Samedi, la F.C.L.S.E. a donné son premier bal annuel dans les salons Monnier, place Bellecour. Un très vif succès a couronné cette soirée,

à laquelle prenait part une assistance nombreuse et élégante.

La salle était fort coquettement décorée de plantes vertes et des fanions aux couleurs des diverses sociétés affiliées.

Notons au hasard, parmi les invités : MM. Terrasse, président de la F.C.L.S.E. ; Reguet, président d'honneur ; docteur Jamin, président actif ; Paulard (C.A.L.), président de la commission du bal ; Rival, Cimou (Cercle de la Pédale) ; Katz (Amical-Club) ; Turrel (Cyclot Club XX) ; Gruenthaler (C.T.D.) ; Rohmer, Famin, Tapoard, etc.

Cyclophile Vaisois. — Encouragé par le beau temps de ces jours, le *Cyclophile Vaisois* avait organisé, pour dimanche dernier, sa première sortie de l'année. Malgré le temps froid qu'il faisait, une douzaine de sociétaires, ayant à leur tête leur président Juvain, avaient répondu au rendez-vous et se dirigeaient sur Givors par la Demi-Lune, Francheville et Brignais. Après une courte halte à Givors, il fallut songer au retour qui s'est effectué par Vernaison et Oullins. La réussite de cette première sortie, étant donné le froid dont on a eu à souffrir au retour, fait bien augurer pour les autres sorties que le C.V. organisera cette année, régulièrement, chaque dimanche.

Ce soir, à 8 heures 1/2, réunion au siège, pour l'organisation de la seconde sortie qui aura lieu demain, à Trévoux, si le temps le permet.

Amical-Cycle Lyonnais. — Cette société, dans sa dernière réunion, a nommé une commission pour l'organisation de sa course *Lyon-La Verpillière* et a décidé de faire courir le même jour et sur le même parcours, une course de classement réservée aux sociétaires. Sans avoir la prétention d'une réputation à soutenir, l'A.C.L. a, dès la première réunion sportive, gagné une course avec le sympathique coureur Brunet.

Espérons que ce ne sera pas la dernière et que les succès sur route et sur piste seront des encouragements précieux pour la belle initiative des dirigeants de la société.

Union Vélocipédique Lyonnaise. — Cette Société a renouvelé comme suit son bureau pour 1904 : président, M. L. Roussillon ; à l'unanimité ; vice-président, C. Bouvier ; trésorier, A. Gauthier ; trésorier-adjoint, J. Gauthier ; secrétaire, B. Delcollier ; secrétaire-adjoint, P. Massimi ; conseillers, Mison, Teillon, Dechaux ; capitaine de route, Joanny Gauthier.

Une commission spéciale a été nommée pour l'organisation d'une grande fête sportive, courant juillet.

La société a renouvelé son affiliation à la *Fédération Cycliste Lyonnaise et du S.-E.*

Cyclo-Club du XX^e Siècle

Affiliation à la F.C.L.S.E. — Dans son assemblée générale du 1^{er} mars, le C.C. XX^e a voté à l'unanimité son affiliation à la F.C.L.S.E. pour l'année 1904. La société profite de l'occasion pour rappeler à ses coureurs qu'elle compte fermement sur eux pour faire briller souvent ses couleurs.

Brassard de vitesse du C.C. XX^e. — Dans la même assemblée, la Commission sportive a soumis un projet de règlement pour le brassard. Les coureurs intéressés peuvent en demander communication les jours de réunion à la Société. Rappelons qu'il consiste en une rente journalière de 1 franc, du 1^{er} avril au 30 septembre (soit 180 francs), qu'il se courra sur piste et sur 1000 m., qu'il est réservé aux coureurs faisant partie de la Société depuis un mois au moins, que le détenteur doit relever tous les déts.

Grande fête d'escrime du 20 mars. — C'est ainsi qu'a été définitivement fixée la date de cette fête d'escrime, depuis longtemps déjà en préparation. Elle aura lieu sous la présidence d'honneur de M. Devaux, président d'honneur de la Société. Outre le championnat de fleuret de la Société, elle comprendra plusieurs assauts d'épée, de sabre et de fleuret entre divers maîtres réputés de la cité lyonnaise qui ont bien voulu promettre leur gracieux concours.

Ajoutons enfin que la course *Lyon-Pont-de-Chéruy* est en préparation et sera dotée richement.

U. V. F.

Section Athlétique. — Nous rappelons que c'est mercredi prochain, au Gymnase Routé, 10, rue Amélie-Bonnet, que commenceront les éliminatoires du championnat de lutte de l'U.V.F. La finale, ainsi que celle du championnat de force, aura lieu le dimanche 3 mars prochain, à 2 heures, dans le garage de MM. Bonneton et Armand, rue Tronchet.

Étoile-Cycle du 6^e arrondissement. — Cette nouvelle société sportive est constituée depuis le 25 février. Les jeunes gens désireux d'en faire partie, sont priés de se faire inscrire tous les mardis, au Café Martignat, cours Morand, 31.

Cyclophile des Terreaux. — Voici la composition du bureau pour 1904 : vice-président d'honneur : M. Paviot ; président actif : M. J. Bonnaire ; vice-président trésorier : M. Ch. Allardon ; trésorier adjoint, M. P. Allardon ; secrétaire, M. J. Collin ; commissaire : M. G. Charasse ; capitaine de route : M. J. Biscarat ; infirmier : M. L. Delhomme ; délégué à l'U.V.F. : M. J. Bonnaire. Le siège social est fixé au Café Paviot, 2, rue Rozier. Les couleurs de la Société sont maillot rouge, col et poignets verts, écharpe verte.

ANNONAY (Ardèche). — Le Vélodrome d'Annonay vient d'être rétabli et l'Amical Cycle Annonay propose d'organiser d'intéressantes courses, tant sur piste que sur route. La saison sportive s'annonce bien dans l'Ardèche. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de toutes les tentatives et initiatives de décentralisation.

ROANNE. — Voici le programme sportif de la Société Vélocipédique la *Joyeuse Pédale*.

17 avril. — Excursion à Ambierle.

15 mai. — Excursion à Charlieu, Saint-Denis de Cabane.

3 juin. — Courses au Vélodrome, grand prix de la J. P.

24 juillet. — Championnat sur route, 100 kil.

14 et 15 août. — Excursion Clermont-Royal.

2 octobre. — Excursion à Renaison et Saint-Alban.

Hockey sur Glac

Samedi dernier a eu lieu le match des équipes secondes entre le *Sporting-Club de Lyon* et le *F. C. L.*, dont ce dernier est sorti vainqueur par deux buts (Martin, Krucker), à un but (Chaboud). Partie très intéressante surtout par les passes entre les avants.

Le *Sporting*, fort bien soutenu par ses lignes arrières, a cependant manqué d'attaque, ce qui devait lui assurer la supériorité, étant donné le jeu trop personnel de l'équipe du *F. C. L.*

— Ce soir samedi, match entre l'équipe première du *Sporting-Club de Lyon* et une équipe mixte formée des meilleurs joueurs du *F. C. L.* et de l'U. V. F.

— Jeudi prochain, 10 mars, match-revanche entre les équipes secondes du *Sporting-Club* et de l'U. V. F.

SPORTS ATHLÉTIQUES

PARTIE OFFICIELLE

Extraits de l'Officiel de l'Union.

Les clubs pourront être rendus responsables des troubles qui se produiraient sur leur terrain au cours d'épreuves officielles.

— Le trésorier de l'Union attend les demandes de médailles du Sud-Est, et de l'Est afin de faire la répartition de la somme inscrite au budget. Les Comités régionaux sont avisés qu'ils recevront sous peu les prix qu'ils ont demandés pour le Cross-Country.

COMITÉ DU SUD-EST

Réunion du 1^{er} mars 1904. — Présents : Rivierre, Cassas (F.C.L.), Burnichon, Carron, (L.O.) ; Canet (A.S.L.) ; Barioz ; Gonnard (C.S.R.). M. Canet, le seul membre présent du bureau au début de la séance, préside.

Une proposition de M. Caron concernant le siège du comité du S.E. est adoptée. Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté. L'engagement du *Sporting Club de Lyon* au championnat de Football-Association, bien que tardif, est accepté.

Le Comité est saisi par M. Caron, président de la Commission de football, d'une réclamation du *Lyon-Olympique*, au sujet de la validité et de la régularité du match d'Association joué le 28 février entre F.C.L. et L.O.

Au cours de la discussion de cette réclamation, M. Rivierre se retire de la séance.

Lors du vote et sur la réclamation de M. Cassas, une question préjudicielle est soulevée, celle de savoir si MM. Barioz et Gonnard représentants du *Club Sportif Roannais* peuvent prendre part aux délibérations, la société représentée n'ayant pas six mois d'existence et les délégués n'étant pas majeurs.

Les autres délégués font observer que dans une précédente séance les délégués, du C.A.R. ont été admis à prendre part aux votes et aux délibérations du comité régional. En ce qui concerne la minorité des délégués, le Comité n'en a jamais tiré de conséquences, le président et le secrétaire du Comité étant eux-mêmes mineurs.

MM. Barioz et Gonnard sont admis à prendre part aux votes du Comité. Cette décision est prise par 3 voix, les intéressés s'étant abstenus. M. Cassas déclarant ne pas voter, ni s'abstenir sans protester.

M. Cassas se retire de la séance. Ensuite de la réclamation régulière, déposée par *Lyon-Olympique* entre les mains de M. Parker, arbitre, le Comité du Sud-Est décide :

1^o Le terrain ne représentant aucun tracé et les poteaux de but n'ayant pas la hauteur prévue par les règlements de l'Union, que le match est irrégulier et ne peut être homologué. Il sera donc rejoué.

2^o La réclamation concernant deux joueurs étrangers MM. Hoog et Bardong amènerait la disqualification de l'équipe du *F. C. L.*, dans le cas où cette Société ne produirait pas la déclaration de résidence qu'aurait dû faire ces joueurs, pour établir la condition de résidence exigée par les règlements généraux. Cette production devra être faite à M. le secrétaire du Sud-Est avant le samedi 5 mars, 8 heures du soir, au siège café Guandon, rue Victor-Hugo, 1. Faute de cette production, le *F. C. L.* serait disqualifié de cette rencontre et *Lyon Olympique* serait déclaré vainqueur et continuerait la série des matches régionaux.

Les matches de Championnat association continueront :

— Le 6 mars. — L.-O. contre S. C. L. Terrain du L.-O.

— Le 13 mars. — F. C. L. contre L.-O. (si le premier match doit être rejoué). Le sort désigne le terrain du *F. C. L.*

— Ou bien *F. C. L.* contre S. C. L. sur le terrain du *F. C. L.*

Le *Championnat d'escrime*

F. S. A. F.

Comité du Sud-Est. — Les sociétés lyonnaises affiliées à la F. S. A. F. se sont réunies samedi dernier et ont constitué comme suit le nouveau comité du Sud-Est.
Président : M. Fournier (Club Pédestre et Vélocipédique); vice-président : M. Perret (Cyclo Pédestre Lyonnais); secrétaire : M. Champagnon (C. P. V.); trésorier : M. Dugourd (C. P. L.); délégués : MM. Dubost (C. P. V.) et Spiner (C. P. L.).

Les réunions auront lieu le premier mercredi de chaque mois, au siège social fixé au Café Duhand, rue Puils-Gaillot.

FOOTBALL ASSOCIATION

Championnat du Sud-Est

Le premier des matches comptant pour ce championnat s'est disputé dimanche, au Grand-Camp, entre le Football-Club de Lyon et Lyon Olympique.

Le F.C.L. a marqué deux buts à son actif, tandis que le L.O. n'en comptait qu'un. Tel est le résultat proclamé par l'arbitre, M. J. Parker, du S. C. L.

Empressons-nous d'ajouter qu'une réclamation avait été déposée avant la partie par le capitaine du L.O.

Ses griefs ? Les poteaux de buts n'avaient pas la hauteur réglementaire, l'arbitre l'aurait même constaté, et on en comprend tout l'importance. Pour compléter cette irrégularité, le F.C.L., qui jouait sur son terrain, n'avait pas fait tracer les lignes, ainsi que cela est exigé pour tous les championnats, et comme on le fait en rugby.

Enfin, notre Club Boyen, qui n'a pas seulement introduit vaguement, mais très délibérément, l'Association dans notre ville, aurait exhibé spécialement, pour ce championnat, deux joueurs qui ne seraient pas qualifiés : des étrangers, récemment inscrits au Club, et qui, pour la première fois, jouaient dans l'équipe du F.C.L. Sont-ils qualifiés, suivant les règlements de l'Union ? C'est là une question d'autant plus importante, que l'un d'eux a marqué les deux buts qui auraient pu adjoindre la victoire au F.C.L. Cette Société doit justifier de leur qualification, attendons-la !

La F.C.L. aurait dû éviter de telles irrégularités. D'autres sociétés, avant lui, ont fait la pénible expérience, et ont, désormais, souci d'être en règle.

Si le F.C.L. a pour lui ce résultat, la supériorité de l'équipe rivale n'en reste pas moins acquise, elle saura probablement la prouver mieux encore.

Dans la première mi-temps, Lyon-Olympique joue avec le vent et domine par ses lignes plus homogènes. Seul, un nouvel équipier, remplaçant malheureux, dépare l'ensemble et accumule gaffes sur violences.

Après 15 minutes, L.O. marque un goal, bien réussi par Guilmin qui, de l'aile, donne en vitesse un coup de pied que Badoud est impuissant à arrêter. Plusieurs schools sont manqués de peu, un, même, parait réussi, mais l'absence de filets ne permet pas de constater si le ballon est rentré.

Quelques descentes du F.C.L. sont superbement arrêtées par Fourastié qui s'est surtout signalé et s'est fait applaudir.

Après la mi-temps, le F.C.L., à son tour favorisé par le vent, attaque vivement. Le jeu devient dur, Perratonne n'y est pas étranger. Deschamps, à ses côtés, se multiplie, car le F.C.L. a vu le point faible et en profite. Mais en voulant arrêter Frey, Deschamps se fait une forcure qui l'oblige à passer derrière, se faisant remplacer par Fourastié. L'équipe est ainsi démembrée.

Ensuite d'une descente des avants noir et rouge, les demis du F.C.L. restent maîtres du ballon, passent à leurs avants et malgré un hors jeu, Hoog fait le but, que les arrières adverses attendent le coup de sifflet n'ont même pas cherché à arrêter.

Profitant du désarroi jeté dans l'équipe du L.O. Hoog réussit quelques instants après un nouveau but.

Malgré de nombreuses tentatives et un goal qui n'est pas accordé, Lyon Olympique reste sur ces résultats et M. Parker qui a arbitré avec assez de compétence proclame le F.C.L. vainqueur, à la satisfaction de ses partisans qui avaient abandonné tout espoir de la victoire.

Les équipes étaient ainsi composées :
L.O. — But : F. Rayet; arr. : Rousseau, Fourastié; demis : Parly, Deschamps (cap.), Perratonne; av. : Tahon, Quarante, Meyer, Riquier, Guilmin.

F.C.L. — But : Badoud; arr. : Zucher, Moy; demis : Range, Matlan (cap.), G. Vuillemer; av. : Frey, Bardong, Hoog, Larrouzé, Varvier.

Lyon-Olympique contre Sporting-Club
Le Comité du Sud-Est ayant accepté l'engagement du S.C.L. dans le championnat du Sud-Est d'association, cette société jouera demain contre Lyon-Olympique sur le terrain de la route d'Heyrieu, 210.

Cette rencontre ne peut manquer d'être intéressante, car dans une précédente partie d'entraînement le L.O. a triomphé difficilement du Sporting par 4 buts à rien.

L'équipe de Sporting est très vite et possède de bonnes individualités, tandis que au L.O. l'équipe moins brillante est plus homogène. On pourrait croire le L.O. supérieur, mais le pronostic serait bien chanceux, les deux équipes étant trop près l'une de l'autre.

Le match aura lieu à 2 heures 1/4 sur le terrain du Lyon-Olympique 210, route d'Heyrieu et sera arbitré par M. J. Parker du Sporting.

Les équipes seront ainsi composées :
L.O. — But : Rayet F.; arr. : Rousseau, Fourastié; demis : Parly, Déchamps (cap), L. Rayet; av. : Quarante, Tahon, Meyer, Riquier, Guilmin.

S.C.L. — But : Marze; arr. : Cave, Forster (cap); demis : Aubert, Bowden, L. Ambert; av. : Magherini aîné, Edel, A. Ambert Magherini jeune, Marque.

FOOTBALL RUGBY

Championnat du Sud-Est
Équipes premières. — Deuxième série
L'équipe première de l'Amicale se rendra dimanche à Saint-Etienne, privée de trois de ses

meilleurs joueurs, disputer le championnat du S.-E., d'équipes premières de deuxième série, contre le Rugby-Club Stéphanois (1). Départ à 11 h. 12, gare de Perrache. Rendez-vous des joueurs à 10 h. 1/2, salle des Pas-Perdus. Voici la composition de l'équipe lyonnaise :
A. S. L. — Arr. : Charles; tr. q. : Favre, Servoz, Gabayet, Mercier; demis : Clapot, Boilère; avants : Charbonnel, Fournon, Mermoz, Mignot, Giraud, Borgiattino, Vieux, Roux.

Challenge Henri Place

Équipes 3es

Le championnat du Sud-Est qui mettait aux prises, dimanche, les équipes 3es du Football-Club et du Lyon-Olympique s'est terminé par la victoire du F.C.L., 13 points (3 essais : Métrat, R. Benoit 1 et 2 buts Fourny); à 3 points (1 essai : Vuarin) pour le L.O.

Partie très disputée, surtout dans la première mi-temps, durant laquelle le L.O. tient tête aux avants, bien supérieurs, du F.C.L. Ces derniers ont constamment le ballon, mais ce n'est que deux minutes avant la mi-temps que le premier essai triomphant est marqué par le Club.

A la reprise, les équipiers du L.O., moins en souffle jouent individuellement, faisant traverser malgré cela plusieurs fois le ballon derrière les buts adverses, mais J. Vuillemer qui a bien joué, sauve chaque fois son camp.

Sur la fin, l'équipe du F.C.L. mieux entraînée plus résistante que sa rivale, marque presque coup sur coup deux nouveaux essais dont un transformé.

Vuarin sauve l'honneur en marquant en force un essai pour le L.O.

M. Fischer du F.C.L. a arbitré.

F.C.L. — Arr. : Joé Vuillemer; tr. q. : Gillon, Charobert, Wissier, Krucher (cap.); demis : Benoit Robert, Fontanilles; avants : Fourmy, Chipier, Mantrand, Girardet, Métra, Séguin, Chalieu, Manillier.

L.O. Arr. : Bonamy; 3/4 : Châllillon, Vuarin, Anjou, Martin; Demis : Pelletier, Bailly; avants : Jacoby (cap.), J. Chauas, Caron, Louison, Barnoud, Pinçon, Lutriévoz.

Championnat interscolaire du Sud-Est.

Lycée Ampère contre Lycée de Saint-Etienne.

Il nous a été donné d'assister, dimanche, à un match intéressant sur le terrain du Lycée de Saint-Etienne, entre le Lycée de cette ville et le Lycée Ampère de Lyon. Les deux équipes ont joué avec la ferme intention de remporter la victoire, aussi le jeu fut-il vif et fort intéressant.

Au début, Lyon attaque et marque coup sur coup deux essais, dont un transformé, et qui doivent assurer la victoire au Lycée Ampère.

Dans la seconde mi-temps, Saint-Etienne, qui ne désespère pas, menace maintes fois le camp lyonnais sans parvenir à marquer.

M. Naud, ancien capitaine du S. C. U. F., a arbitré la partie avec une réelle compétence et à la satisfaction de tous.

ROANNE. — Club Sportif. — Voici la composition de l'équipe du C. S. R. qui matchera demain, dimanche, 6 mars, contre le Stade Lyonnais :

Arrière : Guillot; Trois-quarts : Ramella, Mornier, Stal, Jaquet; Demis : Eraud (cap.), Blondel; Avants : Lafay, Nevers, Gouttebaron, Duverger, Dessertin, Thiollière, Maistrelet, Deschamps.

Cross-Country

LA PROVINCE A PARIS

Au magnifique tableau des 353 coureurs participant au National (Championnat de cross), il y a une ombre qu'il faut signaler, c'est le défaut d'organisation, dont nos grands Manitoux parisiens sont responsables. Si l'on faisait pareille gaffe en province, on ne manquerait pas de dire qu'elle a été imaginée intentionnellement pour fausser les résultats et en tirer profit.

Grâce à la négligence et à l'imprévoyance des organisateurs, le peloton de tête guidé par Ragueneau s'est trompé de piste. A un croisement du parcours, le public avait fait la baie sur le passage de la première boucle, forçant ainsi les coureurs à se lancer sur la seconde partie du tracé. Il eût été si simple de mettre à un commissaire, ou même d'éviter ce croisement ! Non, on a préféré rappeler les premiers partis qui, coupant de ci, de là, ont rejoint ceux qui, mieux renseignés, s'étaient fait une trouée à travers les curieux, pour retrouver la première boucle.

Avouez qu'il n'en faut pas plus pour décourager des coureurs de province, de la valeur de Bresson, Belin et d'autres qui n'ont pas la qualité de Ragueneau pour réparer, sans compromettre leurs chances, une telle dérobade.

Les coureurs de province, déjà handicapés par le déplacement, le voyage, une nuit de chemin de fer, doivent-ils avoir encore à subir les malchances des erreurs de parcours et d'organisation ? Avouez que c'est ridicule si ce n'est pas très unioniste !

A mon avis, les équipes de province ne sont pas aussi éloignées des équipes parisiennes que les résultats peuvent le faire supposer. Et si on voulait en laisser faire la démonstration, pourquoi le National n'aurait-il pas lieu, tous les deux ans par exemple, dans un centre de province : Dijon, Bordeaux, Marseille, Lyon, etc., et une fois sur deux à Paris. Mais il faut pour cela que nos sociétés de province, défendant leurs droits, ne se laissent pas hypnotiser par les Pontifes en extase devant leur nombril : Paris centre de tout, de la gaffe et de la gloire. Saint-Cloud, exaucez-nous. Ainsi soit-il !

LE NATIONAL

Trois cent cinquante coureurs, divisés en trois séries, ont pris part, dimanche matin, au Cross-Country National disputé dans les bois de St-Cloud sur 16 km. 200.

On le sait déjà, Ragueneau — un lyonnais... d'origine et de la Croix-Rousse encore — a triomphé par la quatrième fois, avec une facilité remarquable sur tous ses concurrents. Sa victoire était prévue, mais ce qui l'était moins

c'est celle de sa société, A. de Montrouge, dans le classement par équipe, battant de 5 points le R. C. F., parti grand favori.

La seconde catégorie, la plus intéressante pour nos sociétés régionales, est revenue comme on s'y attendait généralement, au Sporting-Club de Marseille, avec 112 points. Son équipe s'annonçait du reste formidable cette année. Ajoutons que Bresson, qui avait été qualifié deux jours avant et qui, sans conteste, était le meilleur homme de l'équipe ne s'est pas classé, s'étant foulé le pied en route.

Derrière viennent deat-heat, avec 129 points, le Stade Bordelais et le Club Amical Sportif de St-Manad.

L'Union Sportive Dijonnaise est 5e avec 154 points, Lyon-Olympique 7e avec 227 points, le Cercle Sportif Grenoblois 9e avec 336 points. Quaratorze équipes concourraient dans cette catégorie.

A titre de renseignements, voici l'ordre d'arrivée de nos principaux coureurs régionaux :

- 19. Belin (Lyon), 24. Baille (Marseille), 27. Bouchard (Dijon), 28. Gaillard (Bordeaux), 35. Faure (Dijon), 36. Brunaux (Marseille), 43. Thomas (Dijon), 48. Piron (Marseille), 49. Simon (Bordeaux), 52. Frein (Bordeaux), 55. Mercery (Chalon), 63. Larrier (Bordeaux), 66. Morelli (Marseille), 67. Girerd (Lyon), 88. Fréze (Marseille), 89. Quaix (Grenoble), 93. Boneil (Bordeaux), 94. Biol (Dijon), 102. Chaillot (Marseille), 110. Ribes (Bordeaux), 112. Wodeaux (Grenoble), 124. Denis (Lyon), 125. Duclos (Dijon), 128. Denomey (Dijon), 129. Barioz (Lyon), 131. Cordin (Lyon), 135. Pourpre (Marseille), 141. Guignon (Marseille), 144. Forest (Lyon), 151. Racouchot (Dijon), 152. Couturier (Grenoble).

Citons encore Guignes, de Lyon, 225, et Phalanctet, 226.

L'équipe du Lyon-Olympique composée de jeunes coureurs, s'est moins bien classée que l'on s'y attendait généralement. Nous espérons la voir disputer le 3e ou 4e rang ; il n'en a pas été ainsi, Belin seul a tenu sa place, se classant 19e et le premier des coureurs des départements. Mais qu'ont fait les autres ? Ils ne savent pas bien eux-mêmes. Barioz, sur lequel on était en droit de compter, a voulu, pour une fois, suivre Ragueneau au départ, ce qui n'est pas une sinécure, surtout quand il se trompe de parcours.

Par suite d'un défaut d'organisation vraiment surprenant pour une épreuve de telle importance, la piste, à un croisement du parcours, avait été complètement envahie par le public. Ragueneau suivant les papiers sur la droite s'engage sur le parcours de la seconde boucle, entraînant près de 80 coureurs à sa suite.

Heureusement que prévenu par ses partisans il s'en aperçoit à temps et après 50 mètres, il revient sur ses pas faisant un effort désespéré pour reprendre sa place en tête. C'est ainsi que nos coureurs, les uns hésitant à revenir sur leurs pas, les autres incapables de fournir un tel effort, se font décoller et que dès lors marchant au petit bonheur sans être groupés, ils sont battus d'avance.

Denis passe 39e en finissant la première boucle, mais il est blessé par un clou au travers de son soulier, et il rétrograde bientôt.

Girerd fut le seul à marcher à peu près. Parti peut-être un peu trop lentement, il fit une course fort régulière, rattrapant nombre de coureurs dans la seconde boucle et se classant finalement 69e. Il aurait peut-être mieux fait s'il n'avait compté sur Barioz, qu'il attendait pour fournir son dernier effort.

Les autres n'ont rien fait, victimes d'accidents ou accidents. C'était ce qui était à redouter avec de jeunes coureurs, manquant de jugement et d'habileté.

Qu'ils se maintiennent en forme et se préparent pour l'an prochain, surtout en s'entraînant sur une plus longue distance, ils sauront profiter de l'expérience !

F. S. A. F.

Le championnat du Sud-Est aura lieu demain à Tassin sur 16 kil. pour la désignation de l'équipe qui ira disputer, le 13 mars, à Paris, le championnat de France professionnel.

La piste sera tracée par MM. Pinet du C.P.V. et Michel du C.P.L. Le départ sera donné à 3 heures précises, du café Jean en face la gare de Tassin. Pour cette année deux équipes sont engagées :

Club Pédestre et Vélocipédique de Lyon (maillot blanc et vert). — 1. Gauthier, 2. Fournier, 3. Louit, 4. Fauroux, 5. Montessieux, 6. L. Vaillé, 7. Thomachot, 8. Florian, 9. Sarra, 10. Porta.

Cyclo-Pédestre Lyonnais (maillot noir, écharpe verte). — 11. Brousse, 12. C. Manne, 13. E. Manne, 14. H. Tignel, 15. Spiner, 16. Jambon, 17. Durand, 18. Mutter, 19. Raffin, 20. Boisser, nd.

La victoire de Gauthier dans le classement individuel ne fait pas de doute ; notre champion professionnel est actuellement dans une forme extraordinaire. La seconde place sera plus disputée et pourra donner lieu à bien des surprises. Fournier, Louit, Durand, Brousse doivent cependant, à notre avis, arriver dans l'ordre.

Dans le classement par équipe, la victoire ne peut échapper au Club Pédestre et Vélocipédique, qui présente une équipe très homogène.

Ce championnat ayant lieu sous le patronage de la F.C.L.S.E. le jury sera formé comme suit : Président, M. Katz ; starter, M. Perret ; chronométrateur, M. Banc ; Juges à l'arrivée, MM. Dubost, Famin et Taponnard.

Rendez-vous pour les coureurs et spectateurs à 2 h. 1/4, gare Saint-Paul, pour prendre le train de 2 h. 32.

Le Championnat des Alpes
Le Championnat des Alpes de cross-country s'est couru dimanche matin aux environs de Grenoble. L'épreuve s'annonçait intéressante et comme le soleil voulait bien être de la partie, un nombreux public s'était rendu au Rond-Point de l'Île Verte, où devait être donné le départ.

En attendant la course, on potine ferme. Les compétences, très entourées, émettent leur opinion. Qui va gagner ? Les avis sont très partagés.

Le Cercle Sportif Grenoblois a son équipe au grand complet. Quaix a fait plus de 600 kilomètres en chemin de fer pour enfler son maillot

bleu et blanc. Il se promène, en chandail rouge, très fashionable.

Le Stade Grenoblois présente une équipe composée d'éléments un peu disparates. J'y remarque Blache et Marion, de Saint-Marcellin, ainsi que le coureur professionnel Isérable, moins connu par ses victoires que par le grand nombre de fois qu'il prit part dans les vélodromes de Lyon à des courses dotées de prix en espèces. « Notre équipe est très homogène » m'assure Thévenon.

Les Voironnais font sensation. « Ils ont de grandes jambes » remarque-t-on. Aussi, passent-ils favoris.

Voici enfin Aix-les-Bains. Ensemble noir et jaune où nous reconnaissons Tharin, le solide routier.

Il est 14 h. 15' et le départ était fixé pour 10 h. 30'.

Partira-t-on ? Pas encore, car Piccardy, le plus long des photographes va cliquer le C. S. G. Couturier arbore pour la circonstance un maillot neuf qui le met bien en valeur.

11 h. 20'. Les coureurs, étiquetés, sont rangés au départ, que donne M. Faugier, stater obligé de toute épreuve qui se respecte. Remarquons que pour éviter de faux départ, le pistolet fut laissé à Grenoble.

La Course. — Départ très vite. Au Pont-sur-Isère, Perret est en tête, Tharin en queue, selon son habitude. Bouquet engage avec celui-ci une belle lutte pour cette place d'honneur.

Malgré tous ses efforts, Tharin devra laisser Bouquet derrière lui à l'arrivée.

Les coureurs de tête bouclent la première boucle. Wodeaux mène un train très dur à Perret et à Quaix. L'excellente triplette du C.S.G. est suivie de Blache et de Thevenot du Stade ; vient ensuite le tandem Souveyron-Couturier, qui fera toute la course dans cet ordre ; mais à l'arrivée l'équipier arrière viendra battre son camarade sur le poteau.

Wodeaux, toujours en tête, boucle la 2e boucle, Perret le suit. Quaix vient de se faire décoller ; un fâcheux point de côté l'oblige à ralentir considérablement. Il perd ainsi près de 200 mètres et passe 7e « On est mieux dans le train » déclare-t-il. Je le suis des yeux et le vois, au bout d'un certain temps, filer à toute allure. Rattrapera-t-il son retard ?

L'arrivée. — On a tendu une corde en travers de la route. Deux caporaux de chasseurs alpins, dont Bourgey la tiennent solidement. Un gamin est allé chercher un drapeau dans un café tout proche et se campe fièrement là, entre Alfred Debon, envoyé spécial de l'Union et Balme, chronométrateur. Une rumeur court, qui grandit. « Les voilà ! » et Quaix ayant rattrapé son retard finit premier, précédant Perret de 30 mètres. Wodeaux est 3e, à la même distance.

On acclame longuement le triomphe des bleu et blanc.

Voici l'ordre des arrivées : 1. Quaix (C.S.G.), en 46'35" ; 2. Perret (C.S.G.), 46'41" ; 3. Wodeaux (C.S.G.), 46'55" ; 4. Thevenon (S.G.), 5. Blache (S.G.), 6. Couturier (C.S.G.), 7. Souveyron (C.S.G.), 8. Ponson (F.C.A.B.), 9. Tharin (F.C.A.B.), 10. Pomarède (C.S.G.), 11. Laurent (C.S.G.), 12. Dupery (U.A.V.), 13. Bouquet (S.G.), 14. Marion (S.G.), 15. Elizon (C.S.G.), 16. Trinchereau (S.G.), 17. Isérable (S.G.), 18. Revol (S.G.), 19. Michallet (U.A.V.), 20. Collin (U.A.V.), 21. Exerlier (F.C.A.B.), 22. Détraz (F.C.A.B.), 23. Pallières (F.C.A.B.), 24. Million (C.S.G.), 25. Bottinelli (U.A.V.), 26. Boisserand (U.A.V.), 27. Magnes (U.A.V.).

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES. — 6 coureurs de chaque club comptant seuls pour le classement :

- 1. Cercle Sportif Grenoblois : 1 + 2 + 3 + 9 + 7 + 10 = 29 points.
- 2. Stade Grenoblois : 4 + 5 + 12 + 13 + 14 + 15 = 63 points.
- 3. Football-Club d'Aix-les-Bains : 8 + 9 + 18 + 19 + 20 + 25 = 99 points.
- 4. Union Athlétique Voironnaise : 11 + 16 + 17 + 21 + 22 + 23 = 113 points.

FORTWENGLER.

Spectacles et Concerts

GRAND-THÉÂTRE

Ce soir, samedi, onzième représentation du Crépuscule des Dieux.
Dimanche, en matinée, Mignon. Le soir Mi-reille et Cavaliera Rusticana.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Samedi, soirée de gala donnée au bénéfice de Mme Eugénie Nau. Première représentation de la Jumeau, la Femme de Tabarin, intermède musical, avec le concours d'artistes du Grand-Théâtre, et Garçonnière à louer, vaudeville en un acte.

Dimanche en matinée et le soir le Jumeau et Garçonnière à louer.

BAL DES ÉTUDIANTS

Le Palais de Glace abritera bientôt les folichonneries du Bal des Étudiants, et cette fête de charité et de bienfaisance se présente, cette année sous les plus heureux auspices.

La commission du Bal n'a rien négligé pour donner à cette solennité l'attrait et l'entrain désirables ; tout fait donc prévoir un succès complet.

De pimpants landaus et de confortables omnibus seront mis gracieusement à la disposition des danseurs qui se rendront au bal. Riez pierrots ! Chantez pierrettes.

CASINO-KURSAAL

Un vieux lyonnais qui a vu toutes les revues représentées depuis vingt ans donne ainsi son avis sur C'est Chic et ses interprètes : « De mémoire de lyonnais on ne vit plus somptueux comme décor tels que l'Hôtel de la Monnaie, le Pont de l'Université, l'hippodrome de Villeurbanne. Costumes riches portés par d'aussi délicieuses minois, tels que : Mancaia, Suza, Joyel, Lubin, Gisèle, Delzanne, Linon, Suzette d'Auray, Blanche Lilas, Valincourt et tant d'autres. Et, voilà pourquoi le public ne se lasse pas d'aller voir C'est Chic pour applaudir le typique Albens, l'inimitable Martial, l'incomparable Polochon, des artistes de mérite fort appréciés du publi

les que : MM. Abadie, Wilfrid, Montel, Levat, Nercess, etc... et pour couronner ce spectacle toujours original, le joyeux comère Perrier et la délicieuse et captivante comère Paule Delys. Les défilés des Étudiants, les Pêcheurs de Lune, les amusants jockeys miniature qui représentent les écuries de France, le ballet des démons aux Enfers et des Bookmakers aux Courses de Villeurbanne.

Samedi, à minuit et demi, après la représentation grande redoute parée, masquée et fleurie.

NOUVEAU-THÉÂTRE

Que demande le public ? des pièces gaies, originales et nouvelles ! que donne le Nouveau-Théâtre ? le Pompier de Service c'est-à-dire la plus délicieuse des folies vaudevillesques et encore inconnue à Lyon. Voilà donc le succès du Pompier de Service qui, chaque soir, sous les traits du joyeux David ou du désopilant Laërte fait s'esclaffer les nombreux spectateurs.

La direction nous réserve encore des nouveautés qui vont bientôt venir voir le jour sur la grande scène du Nouveau-Théâtre. La divette, Renée Marcelle du théâtre des Nouveautés de Paris et fort goûtée pour son talent d'artiste dans le rôle de Fanny Bodard. Malheureusement le Pompier de Service ne peut garder l'affiche bien longtemps, car tout a une fin. Qu'on se hâte donc car le Pompier va bientôt finir son service.

Palais de Glace

Nous apprenons que la direction du Palais de Glace a offert gracieusement aux bénéficiaires de tous ses employés la soirée du samedi, 12 mars.

Il y aura grande séance de patinage, représentation dans la salle de théâtre et grand bal de nuit. Le prix du billet donnant droit à toute la fête est de 1 franc, taxe comprise. En vente au contrôle.

Fournisseurs des Sportsmen

AUTOMOBILES (GARAGES D.)

BONNETON & ARMAND, Garage Modèle, 36, 38, 41, rue Tranchet (Téléph. 1-01). — Magasins, 29, cours Morand. Stock de Dion-Bouton.

GARAGE COLLOMB, 5, rue Vendôme (à proximité du centre, des tramways du Parc). Téléph. : 49-60. Réparations. Dépôt des voitures Mors.

ÉCOLE DE NATATION

GRANDE PISCINE. — Eau chauffée, rue Robert, 84, Lyon, ouverte les jeudis, vendredis, samedis toute la journée, dimanche l'après-midi, le matin réservée.

HYDROTHERAPIE

INSTITUT HYDROTHERAPIE ET MÉDICAL, rue du Bât d'Argent, 25, Lyon. Bains, Douches, Piscine, Massage, etc.

MÉTAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ DU MÉTAL FRANÇAIS, 48, rue de la République. Orfèvrerie d'art pour Prix, Concours et Cadeaux.

MAILLOTS POUR SPORTS (FABRIQUE SPÉCIALE) A. GHANZO, rue Duguesclin, 101, Lyon. Fournisseur de l'U. V. F. et des principales sociétés sportives, athlétiques, etc. Chandails, culottes, bas et chaussettes pour cyclistes, touristes, football, etc...

NATURALISTE

DONAT-MOTTE, ancien préparateur du Muséum de Lyon. — Préparation soignée d'oiseaux et mammifères, Lyon, rue de la Tunisie, 8.

STOPPEUR

A. GRENIER, 17, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. — Plus de vêtements déchirés, brûlés ou piqués des vers. On refait l'étoffe dans tous les tissus. Delustrage des vêtements cirés, durée du neuf.

PARAPLUIE ET GANTERIE

AU MERISIER, 4, rue de la Barre. Ganterie, cols et cravates. Fantaisies pour Dames et Messieurs.

TEINTURE DÉGRAISSAGE

AUX GOBELINS, rue des Archers, 7 (Maison fondée depuis 1835). Spécialité de dégraissage pour automobilistes et cyclistes à la minute. Teinture et teinture en 24 heures. Maison spéciale pour le dégraissage de costumes de scènes.

VOITURES

LUCAIN FRÈRES, 4, place Grôlier, Téléph. 19-18. Voitures de grande remise, de maître, de place, d'excursions. Location au mois, à l'année. Mail-coach. Pension. Remise, etc... Service spécial pour les Courses. — Fournisseurs du Syndicat d'initiative de la ville de Lyon (Excursions).

<

